

COMPRENDRE LA TOXICITÉ DES OPIOÏDES CHEZ LES AUTOCHTONES EN DÉTENTION

CE QUE NOUS AVONS FAIT

Nous avons examiné **tous les décès par toxicité aux opioïdes (surdose)** en Ontario de 2015 à 2020.

Nous avons identifié qui avait été en détention provinciale et qui était **autochtone**.

Nous avons étudié les décès liés à la toxicité des opioïdes et les **caractéristiques des personnes décédées**.

Nous avons **recueilli des informations** au près des fournisseurs de services et des personnes ayant une expérience vécue.

LES PRINCIPALES CONSTATATIONS

242

242 autochtones qui ont connu l'incarcération sont décédées d'une toxicité aux opioïdes pendant leur détention ou après leur libération.

10x

Pour les autochtones, le risque de décès par toxicité aux opioïdes a augmenté de **10 fois** entre le moment de la détention et le mois suivant la libération. Au cours de cette période de six ans, **37** autochtones sont décédés dans le mois suivant leur libération.

81x
FEMMES

Les femmes autochtones ayant connu l'incarcération étaient **81 fois** plus susceptibles de mourir d'une toxicité aux opioïdes que les femmes n'ayant pas d'expérience d'incarcération.

24x
HOMMES

Les hommes autochtones ayant connu l'incarcération étaient **24 fois** plus susceptibles de mourir d'une toxicité aux opioïdes que les hommes n'ayant pas d'expérience d'incarcération.

QUE DOIT-ON FAIRE?

Appuyer la santé **en détention** et
à la **sortie** grâce à diverses stratégies :



Augmenter l'accès aux programmes dirigés par des Autochtones en détention, notamment l'accès à :

Des agents de liaison autochtones pour les détenus (ALAD) et à des aînés

la guérison qui tient compte des traumatismes

des programmes ancrés dans la culture

des programmes d'inreach par des organisations communautaires



Aborder le racisme systémique en détention par :

une formation obligatoire sur la sécurité culturelle pour tout le personnel

une réforme structurelle



Renforcer l'accès à la réduction des méfaits en détention par :

un accès discret aux fournitures et à l'information



Appuyer des transitions plus sécuritaires lors de la libération en facilitant l'accès à :

un logement

une carte d'identité et à de la documentation

un transport

des appuis en matière d'aide sociale et de finances

des appuis en matière de santé et de dépendances



Réduire les préjudices du système de justice pénale :

grâce à un changement vers des appuis accrus en matière de santé et de services sociaux

grâce à la réduction de la stigmatisation

Pour toute question concernant le projet,
veuillez contacter health@nwac.ca
ou kouyouf@mcmaster.ca.